

# Pourquoi faut-il parler des Nuisances Aériennes en commission de quartier?

1. Les « idées reçues »
2. Le PEB – Plan d'Exposition au Bruit (2007)
3. Le PGS – Plan de Gêne Sonore (2004)
4. Les règles « Cœur de Nuit » - Minuit-6h

## PEB



Se renseigner: site [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)  
sélectionner « Toulouse » dans l'outil de recherche  
puis « Données thématiques » « Territoires et  
Transports », « Foncier, cadastre et urbanisme »

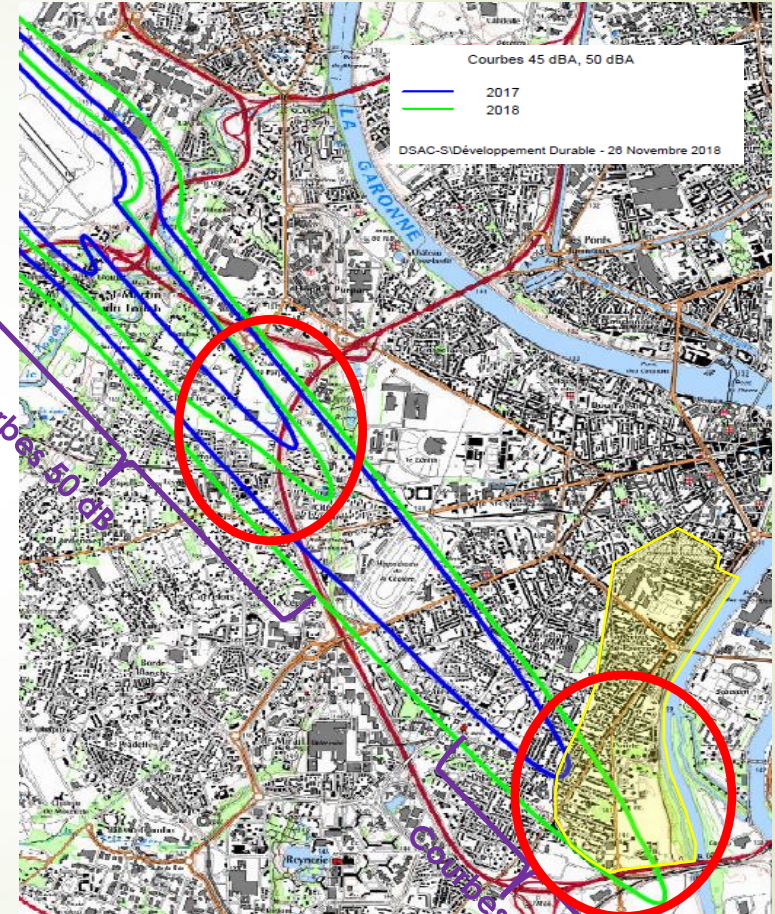
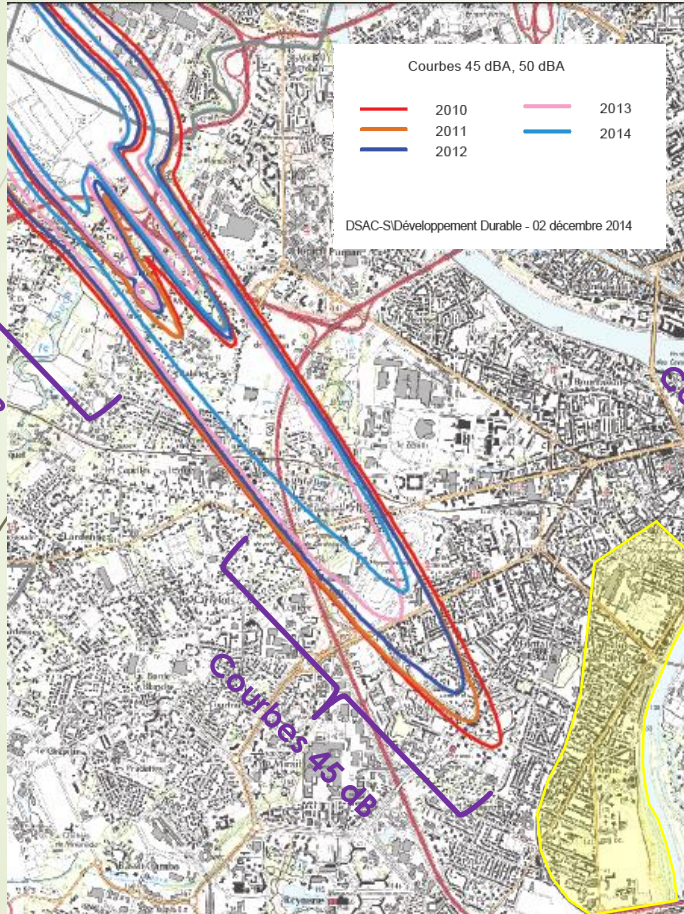
# PGS



Se renseigner: site [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)  
sélectionner « Toulouse » dans l'outil de recherche  
puis « Données thématiques » « Territoires et  
Transports », « Foncier, cadastre et urbanisme »



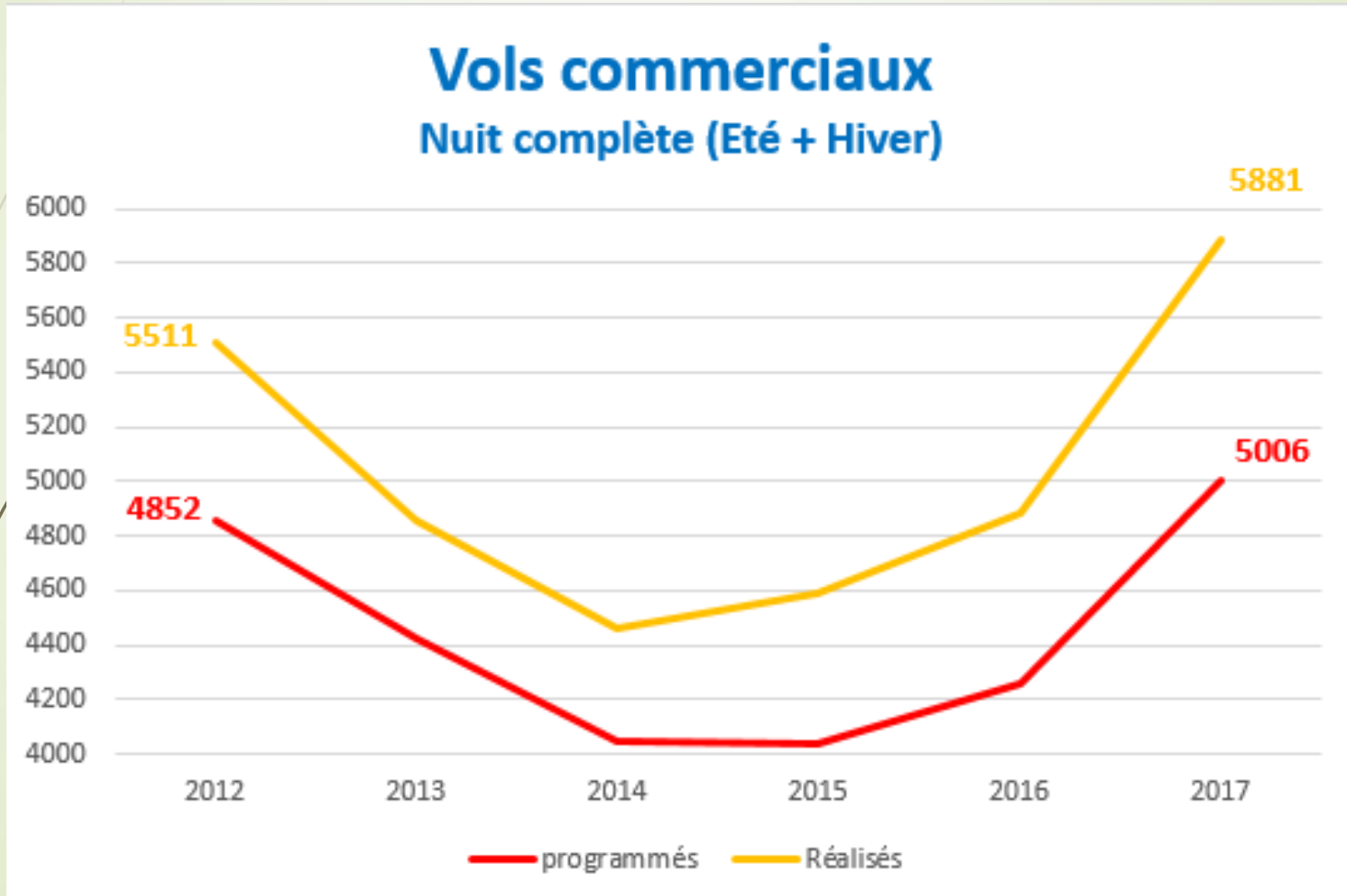
## Cartes niveaux de bruit moyens 45 et 50dB entre Minuit et 06h – Saison: Eté



\*Extraits de cartes fournies par la DGAC/DSAC

**Courbes 50 dB: Dépassent la rocade à côté de Purpan**  
**Courbes 45 dB: Atteignent notre quartier**

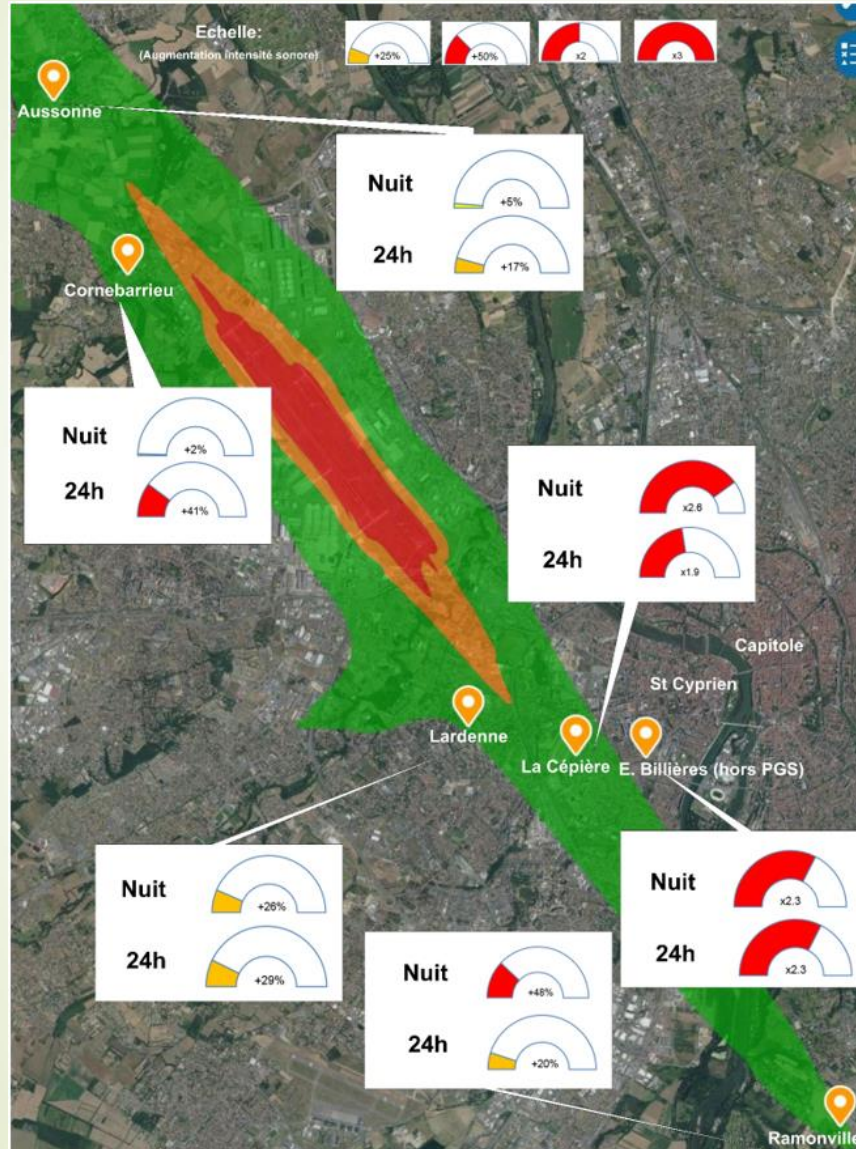
# Vols de nuits



\*Chiffres issus des publications et documents d'ATB



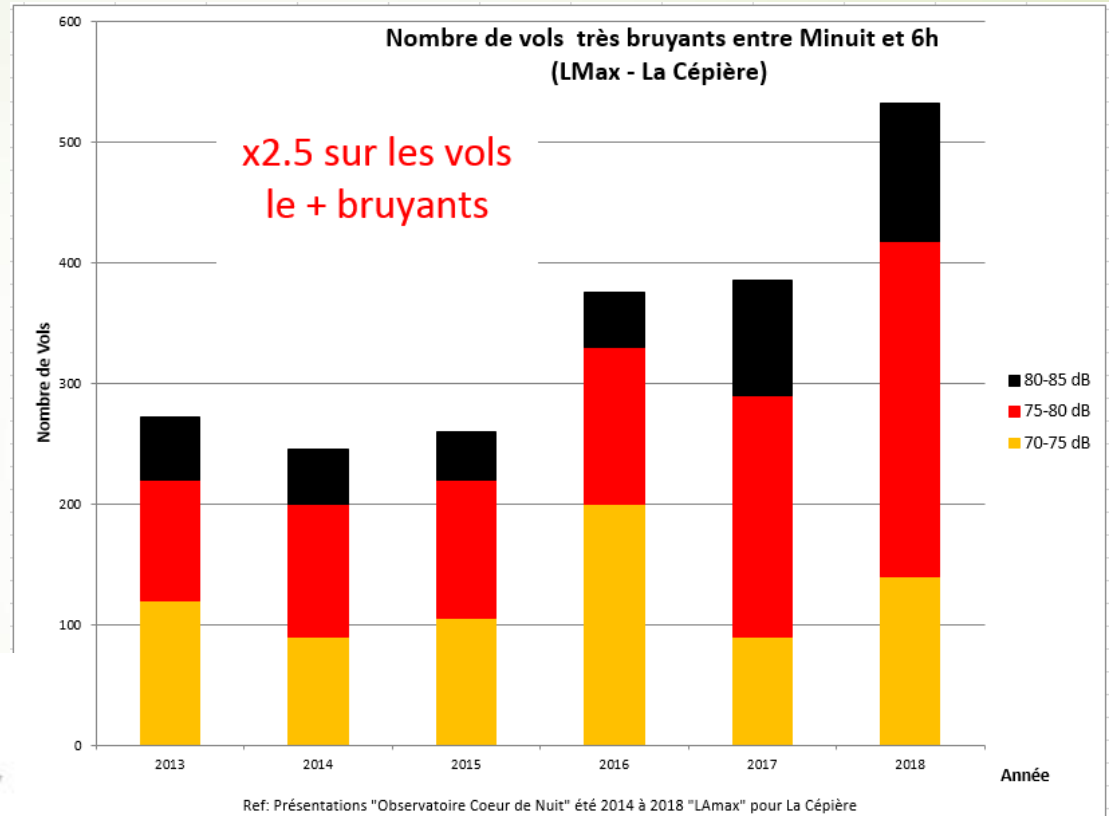
# Evolution Globale



**Des zones hors PGS  
fortement touchées.**

\*Chiffres issus des publications et documents d'ATB (2010-2017)

# Ex. La Cépière



x2.5 sur les vols  
le + bruyants



\*Chiffres issus des publications et documents d'ATB

# Que faire? Est-ce ineluctable?

- ✓ **Se faire entendre:**
  - Les élus doivent agir et empêcher l'augmentation du bruit et de la pollution sur nos quartiers
  - Envoyer des plaintes à l'aéroport quand le bruit dépasse notre seuil de tolérance
  
- ✓ **Demander un couvre-feu:** Minuit-6h pour se reposer, même fenêtres ouvertes ... C'est possible à Orly, à Strasbourg, à Francfort ... pourquoi pas à Toulouse où l'aéroport est « en ville »



# CCNAAT – S'informer et agir



**CCNAAT**  
Collectif Contre les Nuisances Aériennes  
de l'Agglomération Toulousaine

**ACCUEIL**

**ACTUALITÉS**

**NOS ACTIONS**

- PRIVATISATION DE LA GESTION DE L'AÉROPORT TOULOUSE-BLAGNAC
- NUISANCES AÉRIENNES DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINNE
- SITE SÉVÉSO, ONCOPOLE ET TRAFIC AÉRIEN
- PLAINTES SUITE À UNE NUISANCE AÉRIENNE
- QUI SOMMES-NOUS ?
- ADHÉRER AU CCNAAT
- CHARTRE DE JUIN 2008

**Le Collectif Contre les Nuisances Aériennes de l'Agglomération Toulousaine** regroupe des particuliers, des associations, des fédérations locales qui s'opposent à l'augmentation du trafic aérien de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, source de pollution sonore et atmosphérique.

Le CCNAAT lutte contre la privatisation de l'aéroport Toulouse-Blagnac et vous pouvez consulter la page Facebook du Collectif qui s'y oppose :



Le CCNAAT vous accompagne pour savoir si votre habitation se trouve dans le PEB, dans le PGS, quels sont les niveaux de bruit auxquels vous êtes soumis.

Le CCNAAT siège dans les CCE, Comité permanent, Observatoire "cœur de nuit", toutes instances qui fournissent des informations sur ce qui attend les riverains.

Le CCNAAT milite pour la mise en place d'un système de bruit indépendant du gestionnaire et qui serait celui chargé d'analyser le bruit en Île de France du nom de BruitParif.

**Dernières actualités**  
*Dernière mise à jour : 10 mai 2019*

Communiqué de presse : Privatisation de l'aéroport de Toulouse ; **pouvoir en cassation**

Communiqué de presse : Privatisation de l'aéroport de Toulouse, **la fin du vol ?**

Communiqué de presse : Annulation vente parts Etat - Aéroport Toulouse Blagnac

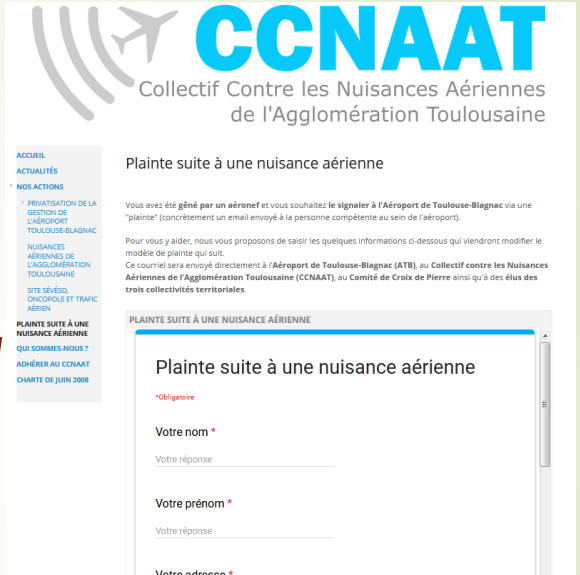
**Le Monde**  
Privatisation de l'aéroport de Toulouse : l'Etat conteste l'annulation de la procédure de vente

**Communiqué du CCNAAT du 17 avril 2019, vers une annulation de la privatisation de l'aéroport de Toulouse : « Une victoire du bon sens »**

Les riverains enfin entendus? **Pour une maîtrise publique de l'Aéroport Toulouse-Blagnac...**

**Assemblée générale du CCNAAT 2019**, une affluence record dans la maison de quartier de Bagatelle.



**CCNAAT**  
Collectif Contre les Nuisances Aériennes  
de l'Agglomération Toulousaine

**ACCUEIL**

**ACTUALITÉS**

**NOS ACTIONS**

- PRIVATISATION DE LA GESTION DE L'AÉROPORT TOULOUSE-BLAGNAC
- NUISANCES AÉRIENNES DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAINNE
- SITE SÉVÉSO, ONCOPOLE ET TRAFIC AÉRIEN
- PLAINTES SUITE À UNE NUISANCE AÉRIENNE
- QUI SOMMES-NOUS ?
- ADHÉRER AU CCNAAT
- CHARTRE DE JUIN 2008

**Comprendre et agir**

**SIGNALER UN AVION BRUYANT**

**Géné par un aéronef ?**  
Signalez-le à l'aéroport de Toulouse-Blagnac grâce à un formulaire qui fera office de

**PLAINTES**

**Infos et marche à suivre**

**EANS**

Le site [eans.net](http://eans.net) collecte les données de différents capteurs sonores dont un installé dans le quartier Papus à Toulouse.

**ERNS**

European Aircraft Noise Survey

Le site [eans.net](http://eans.net) collecte les données de différents capteurs sonores dont un installé dans le quartier Papus à Toulouse.

**PLAINTES SUITE À UNE NUISANCE AÉRIENNE**

Vous avez été **géné** par un aéronef et vous souhaitez le signaler à l'Aéroport de Toulouse-Blagnac via une "plainte" (concrètement un email envoyé à la personne compétente au sein de l'aéroport).

Pour vous y aider, nous vous proposons de saisir les quelques informations ci-dessous qui viendront modifier le modèle de plainte qui suit.  
Ce courriel sera envoyé directement à l'Aéroport de Toulouse-Blagnac (ATB) ou Collectif contre les Nuisances Aériennes de l'Agglomération Toulousaine (CCNAAT), au Comité de Croix de Pierre ainsi qu'à des élus des trois collectivités territoriales.

**PLAINTES SUITE À UNE NUISANCE AÉRIENNE**

**Plainte suite à une nuisance aérienne**

\*Obligatoire

Votre nom \*

Votre réponse

Votre prénom \*

Votre réponse

Votre adresse \*